



**L'ensemble des compteurs d'eau de  
votre commune sera relevé :**

**A partir du 07/11/2022**

Des releveurs d'une société sous-traitante seront porteurs d'une carte professionnelle SBEAE et d'une attestation de VEOLIA leur permettant de réaliser ces relèves.

Ces justificatifs, vous seront présentés sur simple demande.

Avant le passage du releveur, nous vous remercions de prendre les dispositions nécessaires pour qu'il puisse accéder facilement à votre compteur.

**MERCI pour votre compréhension**

**POUR TOUTES QUESTIONS : 0969390498**